



STRATÉGIE NATIONALE DE LA CECC POUR L'ŒCUMÉNISME

Commission épiscopale pour l'unité chrétienne,
les relations religieuses avec les juifs
et le dialogue interreligieux

INTRODUCTION

En 2020, la Conférence des évêques catholiques du Canada [CECC] a réalisé un audit [ci-après « l'Audit »] de ses dialogues œcuméniques et interreligieux parrainés à l'échelle nationale. L'une de ses recommandations appelait à l'élaboration d'une stratégie nationale d'engagement œcuménique. Tout plan stratégique d'engagement catholique en faveur de l'unité entre les chrétiens s'appuie nécessairement sur les principes catholiques d'engagement œcuménique énoncés au Concile Vatican II et dans l'enseignement magistériel ultérieur, notamment le [*Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme \(1993\)*](#) [ci-après, le « Directoire œcuménique »] et l'encyclique [*Ut unum sint \(1995\)*](#). En 2014, à l'occasion du 50^e anniversaire du « Décret sur l'œcuménisme » de Vatican II, [*Unitatis redintegratio*](#), la CECC a publié « [Une](#)

[Église en dialogue : Vers la restauration de l'unité entre les chrétiens](#) », en vue de reformuler ces principes dans le contexte canadien.

Tout en fournissant un cadre théorique, ces principes ne prennent vie que lorsqu'ils sont appliqués à un moment et un endroit donnés. Voici les raisons qui ont poussé l'Audit à demander une stratégie nationale d'engagement œcuménique :

- On estime qu'il serait utile de réfléchir aux leçons de l'expérience de décennies de dialogue avec des partenaires œcuméniques au Canada
- On se soucie de la bonne gestion de nos ressources

- On reconnaît que le paysage des relations œcuméniques au Canada a changé
- On éprouve le besoin de revitaliser nos efforts au service de l'unité chrétienne

La présente stratégie s'articule autour de cinq pôles d'engagement interreliés :

- La formation interne des catholiques à l'activité œcuménique
- L'œcuménisme spirituel
- Les dialogues et les relations œcuméniques : l'œcuménisme de la vérité
- Faire ce que nous pouvons faire ensemble de manière appropriée : l'œcuménisme de la vie
- Favoriser l'engagement œcuménique de la base

Dans chaque cas, la présente stratégie nationale suggère les responsabilités et les tâches spécifiques qui incombent aux différents niveaux hiérarchiques dans l'action œcuménique de l'Église.

Il est important de noter que les propositions de cette stratégie nationale, tirées des enseignements de l'Église, sont en accord avec les différentes phases du récent Synode sur la Synodalité, surtout dans son document final. Le Synode a largement puisé dans l'expérience œcuménique quand il a parlé de l'échange de dons, quand il a encouragé au dialogue, et quand il a mis l'emphasis sur la mission de l'Église.

Nous reconnaissons aussi que chaque diocèse et éparchie, chaque contexte local ont leur caractéristiques propres et leurs défis spécifiques quant

à l'application de la stratégie nationale pour l'œcuménisme. Le présent document ne vise pas à surcharger les diocèses et les éparchies. Il doit être lu dans le cadre d'un œcuménisme du possible.

I. LA FORMATION AD-INTRA

La formation des catholiques aux principes de l'œcuménisme nécessite des structures et des ressources. Cette formation doit se dérouler aux niveaux paroissial (archi)diocésain/éparchial, régional, dans les séminaires et à l'échelle nationale. Les structures propres à soutenir la formation comprennent les commissions et les responsables œcuméniques diocésains ou éparchiaux, les assemblées régionales et les groupes qu'ils parrainent, ainsi qu'un réseau national parrainé par la Conférence.

La formation doit s'adresser à tous les catholiques en fonction de leurs rôles et responsabilités. Un programme destiné aux évêques et aux responsables œcuméniques devrait être une priorité, conformément aux recommandations du [Vademecum des évêques \(2020\)](#). La formation diocésaine, éparchiale ou régionale du clergé pourra soutenir sa participation aux associations ministérielles locales et la promotion d'un œcuménisme de la vie. La formation des laïcs peut se faire en milieu paroissial ou par le biais de formations au niveau diocésain ou éparchial. L'apprentissage des principes et de l'histoire de l'œcuménisme catholique est indispensable, mais la rencontre avec des chrétiens d'autres communautés est également un aspect essentiel de la formation.

La Commission épiscopale pour l'unité chrétienne, les relations religieuses avec les juifs et le dialogue interreligieux [ci-après « la Commission »], en partenariat avec les réseaux et organismes existants, s'efforce de soutenir le perfectionnement continu des évêques et des responsables œcuméniques, et de servir de catalyseur à la préparation d'une nouvelle génération soucieuse de l'unité chrétienne. À cette fin, la Commission envisage les tâches que voici :

- Créer un groupe de travail pour développer des projets de formation, en préparer le contenu et fournir du personnel ressource ;
- Préparer une brève description de poste et offrir un mentorat aux nouveaux responsables et aux nouvelles commissions œcuméniques ou à ceux et celles qui sont en difficulté ;
- Développer et/ou promouvoir des ressources et des occasions d'apprentissage pour toutes les personnes engagées dans les relations œcuméniques, officiellement ou non ;
- Fournir des ressources et des occasions de formation continue du clergé.
- Consulter les responsables de la formation sacerdotale et diaconale et collaborer avec eux en vue de préparer les candidats à l'éventail de rencontres œcuméniques offertes par le ministère au Canada.

Il est à espérer que, dans la mesure du possible, on réfléchira à la manière dont ces tâches pourront être menées à bien en collaboration avec des partenaires œcuméniques.

De leur côté, **les évêques** sont priés de nommer dans les deux prochaines années un responsable de l'œcuménisme au sein de chaque diocèse ou éparchie (avec l'aide de la Commission, si nécessaire). Si les ressources le permettent, on pourra aussi prendre des mesures pour instituer une commission œcuménique diocésaine ou éparchiale. Faute de ressources, les évêques pourront collaborer à la nomination d'un responsable ou d'une commission œcuménique interdiocésaine/éparchiale.

On encourage **les responsables de l'œcuménisme** et **les commissions œcuméniques diocésaines et éparchiales** à améliorer les éléments pertinents des programmes de formation diocésains existants, à aider les dirigeants à renforcer les relations avec d'autres confessions chrétiennes et leurs dirigeants, et à coopérer aux initiatives œcuméniques locales ou régionales.

Le clergé et les conseils pastoraux paroissiaux sont invités à promouvoir la formation locale, le dialogue et l'œcuménisme de la vie. On recommande fortement la participation aux associations locales regroupant des ministres de différentes confessions, là où elles existent.

II. L'ŒCUMÉNISME SPIRITUEL

L'œcuménisme spirituel est au cœur du mouvement œcuménique. Il comprend la prière pour et avec les autres chrétiens, la promotion de la prière pour l'unité dans les paroisses et la participation à la planification et à l'animation de célébrations interconfessionnelles à diverses intentions, entre autres pour l'unité chrétienne. L'œcuménisme spirituel suppose aussi qu'on

apprenne à se connaître les uns les autres, notamment par des rencontres enrichissantes avec d'autres chrétiens et des visites dans leurs lieux de culte.

À tous les niveaux, nous sommes encouragés à nous renseigner sur les pratiques spirituelles et la vie de prière des autres chrétiens et à porter attention à « l'échange œcuménique des dons » par lequel les catholiques peuvent recevoir et s'enrichir des charismes et des trésors préservés par d'autres chrétiens, en partageant avec eux les nôtres en retour. Voici quelques tâches correspondant à cette priorité.

1. **Le clergé et les conseils paroissiaux de pastorale** planifient et participent aux célébrations locales de la Semaine annuelle de prière pour l'unité chrétienne. La collaboration avec d'autres responsables chrétiens est une étape préliminaire essentielle à la prière œcuménique commune ; il faut ensuite promouvoir la participation de tous les fidèles en cherchant des occasions d'impliquer tous les âges dans ces célébrations.
2. Des **programmes diocésains et paroissiaux** favorisent les visites d'autres églises chrétiennes, notamment lors de services officiels à l'occasion de fêtes ou à d'autres moments importants.
3. **Les évêques et le clergé** se réunissent régulièrement avec les dirigeants des congrégations voisines pour les consulter

sur les problèmes et les enjeux locaux, pour passer du temps en prière et par solidarité.

III. UN ŒCUMÉNISME DE LA VÉRITÉ : LES DIALOGUES ET LES RELATIONS ŒCUMÉNIQUES

Une troisième priorité concerne les dialogues et autres relations que la CECC entretient avec les différentes Églises et communautés ecclésiales. L'Audit a souligné la nécessité de discerner quels dialogues poursuivre et s'il y a lieu d'en entamer de nouveaux. Il faut aussi préciser les niveaux d'engagement appropriés au-delà du modèle de dialogue bilatéral/multilatéral, et mieux comprendre, en outre, les structures de responsabilité et de reddition de comptes de nos partenaires œcuméniques, ainsi que leurs orientations et méthodes œcuméniques respectives. Les tâches assignées à cette priorité comprendraient :

1. Pour la **Commission** :
 - a. Discerner, avec les partenaires œcuméniques, le niveau de dialogue et de relations qui convient à l'heure actuelle, parmi une gamme de possibilités à explorer : au maximum, des dialogues qui se réunissent deux fois par année en personne ; au minimum, l'adhésion commune au Conseil canadien des Églises, ou la désignation d'un évêque ou d'un membre du personnel qui prenne contact deux fois par année avec un dirigeant ou un représentant désigné d'une autre communauté ecclésiale ;

- b. Au moins une fois tous les trois ans, entrer en conversation avec le coprésident catholique (sinon les deux coprésidents) de chaque dialogue, afin de recevoir une mise à jour et d'accompagner le processus de dialogue ;
 - c. En conversation avec les partenaires œcuméniques et les participants catholiques au dialogue, aider à discerner les sujets à aborder lors de leurs réunions ;
 - d. Favoriser la réception des résultats des dialogues ;
 - e. Au moment de nommer les participants au dialogue, s'appuyer sur la diversité culturelle et ecclésiale de l'Église catholique au Canada, sans oublier les catholiques orientaux ;
 - f. Continuer à collaborer et à soutenir activement les travaux du Conseil canadien des Églises, s'informer de ses réalisations et contribuer à leur réception.
2. Pour les différents **dialogues bilatéraux** et **multilatéraux** parrainés par la CECC :
- a. Favoriser une culture de la rencontre, en privilégiant à la fois l'établissement de relations et le dialogue théologique au service de la réconciliation ;
 - b. Envisager d'organiser une fois par année un événement public, qu'il soit virtuel ou en personne, par exemple dans le cadre de la réunion d'un dialogue ;

- c. Diffuser un bref résumé ou un communiqué après chaque réunion ;
 - d. Produire des textes qui témoignent d'un consensus ou d'une convergence entre les églises, y compris, si possible, une conclusion qui passe de l'accord dans la foi à ce qu'il est possible de *faire* ensemble.
3. Pour **les responsables œcuméniques** : se tenir informés des dialogues, rechercher les moyens appropriés pour partager leurs fruits, et voir comment ceux-ci peuvent se répercuter sur le plan local.

IV. UN ŒCUMÉNISME DE LA VIE : FAIRE ENSEMBLE CE QUE NOUS POUVONS

Une quatrième priorité concerne l'œcuménisme de la vie. Le Directoire œcuménique (cf. 162) souligne que la contribution des chrétiens aux besoins du monde « sera plus efficace s'ils y parviennent ensemble et s'ils sont visiblement unis pour y parvenir. Ils voudront donc faire ensemble tout ce que leur foi leur permet ». Le pape François a renforcé cette compréhension en adhérant explicitement [au principe de Lund](#) mentionné dans l'introduction ci-dessus : tout faire ensemble, sauf lorsque de profondes divergences exigent d'agir séparément. C'est un principe simple, mais en raison de nos histoires distinctes, nos églises ont tendance à agir séparément, sauf lorsque les circonstances nous poussent à agir ensemble. À plusieurs reprises, le pape a encouragé les catholiques à prendre des mesures concrètes, chaque fois que la chose est possible et appropriée, pour cheminer aux côtés de nos partenaires œcuméniques et grandir

ensemble. Le récent synode sur la synodalité a encore accentué ces conseils.

Les accords œcuméniques ne sont pas destinés à rester dans les bibliothèques, mais plutôt à transformer les communautés chrétiennes pour ouvrir la voie à un champ d'action commun élargi et à des relations plus étroites. Les dirigeants de l'Église, notamment le Saint-Siège, les conférences épiscopales, les évêques locaux et les structures synodales, ont tous un rôle à jouer pour discerner ce que nous pouvons faire ensemble de manière appropriée dans les domaines suivants :

- La justice et le bien commun
- Le témoignage et la mission
- Les études conjointes
- La diffusion des résultats des dialogues/relations
- Le partage des ressources
- La vie sacramentelle et la prière ensemble
- Le soin pastoral des couples et des foyers mixtes. Celles-ci peuvent être des ressources pour les paroisses et les diocèses pour animer l'esprit œcuménique et pour bâtir des ponts avec d'autres communautés chrétiennes.

Les tâches qui favoriseront cette priorité comprennent :

1. Pour la **Commission** : clarifier les attentes des dialogues en soulignant l'importance de la réflexion sur une éventuelle action commune. La question à se poser est de

savoir comment notre vie ecclésiale doit se transformer à la lumière de l'émergence d'un rapprochement théologique. Les dirigeants de l'Église peuvent étudier les actions communes proposées, en s'inspirant du principe de Lund.

2. Pour les évêques, les **responsables œcuméniques** et les **dirigeants des paroisses** : prendre des mesures pour mettre en œuvre les éléments approuvés concernant le témoignage, la mission, la prière et l'étude ensemble.

V. L'ŒCUMÉNISME POPULAIRE

Dans tous les efforts décrits ci-dessus, il est important de garder à l'esprit que c'est dans les familles, les communautés et les paroisses de tout le pays que la foi se nourrit et se vit, à commencer par notre quête ecclésiale de l'unité. Pour que le travail de la CECC et de la Commission porte ses fruits, il doit, d'une manière ou d'une autre, devenir visible et tangible dans nos communautés ; il sera donc important de garder comme point de référence constant les fidèles dans la nef.

Une saine formation œcuménique se déploie non seulement aux niveaux national, régional et diocésain, mais doit atteindre nos paroisses, où les valeurs de respect, de dialogue et d'amitié œcuménique doivent prendre racine et être nourries.

L'œcuménisme spirituel se développe à travers la construction de relations entre les églises chrétiennes situées dans un même quartier, où les

expériences de prière commune et de prière mutuelle font partie de la pratique chrétienne. Cela donne une expression visible au commandement du Seigneur d'aimer son prochain comme soi-même (Mt 22, 39).

Les dialogues bilatéraux et multilatéraux que nous parrainons sont censés avoir un impact sur nos paroisses. Ils s'appuient sur notre conviction que tous les baptisés sont frères et sœurs dans le Christ, et que nos églises entretiennent une relation de communion réelle mais incomplète, toujours animée par le Saint-Esprit. Chaque pas vers un consensus ou une convergence entre les églises doit se refléter dans nos rencontres et nos relations avec les autres chrétiens et les autres communautés chrétiennes.

L'œcuménisme de la vie, par définition, est orienté vers l'expérience visible à la base, qui consiste à marcher, travailler et prier ensemble à la lumière des progrès accomplis grâce au dialogue œcuménique. Ce cheminement commence dans le cœur des personnes et se vit au sein des familles et des quartiers. En favorisant les relations, la prière partagée et la collaboration au niveau local, nous incarnons l'unité que nous recherchons, et nous montrons que la réconciliation chrétienne n'est pas un objectif lointain, mais une réalité présente et réalisable au quotidien.

Nous sommes convaincus que le Seigneur voit déjà les formes concrètes que prend ce mouvement et qu'à son tour Il nous appelle à ouvrir les yeux et à accueillir l'action du Saint-Esprit partout où souffle l'Esprit.

CONCLUSION

La Commission est reconnaissante des résultats de l'Audit et se réjouit d'avoir eu l'occasion d'élaborer la présente Stratégie œcuménique nationale. Nous proposons de la réviser tous les cinq ans et de la modifier si nécessaire afin de la maintenir dynamique et adaptée aux besoins actuels. Elle n'apporte rien de particulièrement nouveau, puisqu'elle repose sur les principes fondamentaux de l'enseignement de l'Église, mais elle s'est avérée un exercice utile. Nous espérons qu'elle apportera plus de précision et d'élan aux projets de la Commission et à l'ensemble du travail œcuménique de la CECC ; qu'elle favorisera une utilisation responsable et prudente de nos ressources humaines et financières ; qu'elle renforcera la cohérence interne de nos dialogues et la fécondité de leurs résultats. Nos contacts croissants avec les responsables œcuméniques de tout le pays créent également de nouvelles possibilités de collaboration, qui seront à leur tour renforcées et favorisées par la Stratégie. Enfin, dans tout ce que nous faisons, notre objectif est d'être avant tout fidèles à la prière du Seigneur et à son désir que ses futurs disciples soient unis : « Qu'ils soient un comme nous sommes un... afin que le monde croie que tu m'as envoyé » (Jean 17, 11.21).

ANNEXE 1
DIALOGUES ŒCUMÉNIQUES BILATÉRAUX/MULTILATÉRAUX
ACTUELLEMENT PARRAINÉS PAR LA CECC

1. Dialogue (théologique) anglican-catholique romain (incluant l'Église évangélique luthérienne au Canada [ELCiC])
2. Dialogue des évêques anglicans et catholiques romains (incluant les évêques de l'ELCiC)
3. Dialogue des évêques orthodoxes et catholiques (y compris, en 2025, les théologiens des deux côtés)
4. Dialogue catholique-évangélique
5. Dialogue de l'Église catholique romaine et de l'Église luthérienne au Canada
6. Dialogue entre la CECC et l'Église copte orthodoxe (en cours d'officialisation)
7. Dialogue entre l'Église catholique nationale polonaise, la Conférence des évêques catholiques des États-Unis et la Conférence des évêques catholiques du Canada (*parrainé conjointement par l'USCCB et la CECC*)
8. *Dialogue de l'Église catholique romaine et de l'Église Unie du Canada (actuellement en suspens; des mesures sont prises en vue d'une relance éventuelle en 2026)*
9. *Consultation théologique entre orthodoxes et catholiques d'Amérique du Nord (parrainée conjointement par l'USCCB et la CCCB : actuellement en suspens)*
10. Participation au Conseil canadien des Églises, représentation à son conseil d'administration et participation à ses organes subsidiaires :
 - Commission Foi et Témoignage
 - Commission Justice et Paix
 - Groupe consultatif interreligieux chrétien
 - Groupe de référence Foi et Sciences de la vie
 - Forum pour le leadership et l'apprentissage interculturels
 - Groupe de travail sur l'exploitation sexuelle
 - Groupe de travail sur les services correctionnels et la justice réparatrice

ANNEXE 2

Il convient également de signaler que le présent document sera éventuellement complété par un texte qui traitera de la dynamique particulière du *dialogue interreligieux/interconfessionnel* et qui cherchera également à atteindre les objectifs mentionnés ci-dessus. Voici la liste des initiatives interconfessionnelles actuellement parrainées par la CECC :

11. Fédération hindoue du Canada-CECC
12. Caucus rabbinique canadien-CECC
13. *Projet de dialogue entre chrétiens et musulmans (actuellement en suspens ; des mesures sont prises en vue d'une relance potentielle plus tard en 2025)*

*Commission épiscopale pour l'unité chrétienne, les relations religieuses avec les juifs
et le dialogue interreligieux*

*Approuvé par l'Assemblée plénière de la Conférence des évêques catholiques du Canada
lors de sa réunion annuelle, du 22 au 26 septembre 2025*



Conférence des évêques
catholiques du Canada

Stratégie nationale de la CECC pour l'œcuménisme © Concacan Inc., 2025. Certains droits réservés.

Licence Creative Commons : Attribution – Utilisation non commerciale – Pas d'oeuvre dérivée 4.0
International ([CC BY-NC-ND 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/)).



Code : 185-224 | ISBN : 978-1-83400-013-8

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives Canada, Ottawa

Dépôt : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Montréal